

Aides techniques

Des pros pour guider vos choix

Depuis début septembre, 24 équipes de professionnels indépendants accompagnent les personnes âgées et les personnes handicapées dans leurs achats d'aides techniques. Éqlaat, mode d'emploi.

Choisir une aide technique, cela ne s'improvise pas. Il faut déterminer la solution la plus appropriée, puis faire son choix parmi les références commercialisées. Jusqu'à présent, les personnes handicapées et les personnes âgées pouvaient faire appel aux centres d'information et de conseils sur les aides techniques (Cicat), indépendants des revendeurs. Mais il n'en existait que 21 sur tout le territoire et tous n'étaient pas en mesure d'assurer une évaluation à domicile. Sans compter qu'ils ne participaient pas à la recherche de financements.

Le Gouvernement a donc lancé une expérimentation pour tester un nouveau type de service, mieux adapté aux besoins des personnes. Depuis début septembre, 24 équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques accueillent enfants et adultes. Pour le moment, ces Éqlaat ne remplacent pas les Cicat qui continuent à fonctionner. Certains de ces derniers ont d'ailleurs mis en place une de ces équipes, en complément de leur activité.

Qui peut être accompagné par une Éqlaat ?

Toute personne âgée ou handicapée ayant un projet d'achat ou de location d'un fauteuil roulant, d'un siège de douche ou bien encore d'une synthèse vocale. Quels que soient son âge et les droits qui lui sont ouverts. Elle pourra solliciter directement l'Éqlaat ou y être orientée par un professionnel. En revanche, elle devra résider sur son territoire d'intervention, le département souvent.

En quoi consiste cet accompagnement ?

L'équipe assure un accompagnement global. L'ergothérapeute commence par évaluer les besoins du demandeur, à domicile ou au travail. Il ou elle définit ensuite la solution d'assistance la plus appropriée, le type d'aide technique et, le cas échéant, le modèle. Comment ? En organisant des essais notamment, sur les lieux et dans les conditions d'utilisation envisagés.

De son côté, un travailleur social aide à établir un plan de financement et à préparer les demandes (Sécurité sociale, mutuelle, Apa, PCH...).

Une fois que le fournisseur a livré et réglé le produit commandé, l'ergothérapeute s'assure que l'utilisateur ainsi que ses aidants en font bon usage. Il ou elle assure une formation, si nécessaire. Trois mois, puis six mois plus tard, l'équipe recontacte la personne pour s'assurer que tout se passe bien.

Les Éqlaat proposeront-elles d'autres types de services ?

L'équipe a aussi pour mission de développer la pair-aidance, c'est-à-dire le conseil par des personnes en situation de handicap utilisant déjà des aides techniques et ayant donc acquis une expérience

dont elles peuvent faire bénéficier d'autres usagers.

Sont-elles indépendantes des vendeurs d'aides techniques ?

Oui, leurs professionnels ne sont aucunement liés aux fournisseurs.

Combien ça coûte ?

Les prestations de l'Éqlaat sont totalement gratuites. L'équipe est financée par des fonds publics sur la base d'un forfait par personne accompagnée.

Où trouver une Éqlaat ?

Il en existe 24. La plupart couvrent un département entier ; quelques-unes, plusieurs départements ou juste une partie du territoire. ▶

Franck Seuret

Alpes-Maritimes	Centre hospitalier de Grasse, 04 93 09 55 55
Aveyron	Fondation Opteo - Saint-Mayme, 05 65 77 22 40
Bouches-du-Rhône	Creedat, 04 91 41 69 70
Charente	Ardevie, 05 45 24 88 47
Corse	Union des Mutuelles de Corse, 04 95 20 40 03
Gard	Gard' et autonomie, 07 66 60 31 31
Gironde	GIHP Aquitaine, 05 56 12 39 39
Hérault	L'Étape, 07 66 60 31 31
Indre-et-Loire	Centre hospitalier d'Issoudun, 02 54 03 54 03
Morbihan	Mutualité française de Bretagne, 06 10 65 86 89
Moselle	Cicat Fondation Bompard, 03 87 52 80 10
Nord	Hacavie, 03 20 50 13 11
Puy-de-Dôme	MDPH, 04 73 74 51 20
Bas-Rhin	CEP Cicat 67, 03 88 76 16 50
Sarthe	Cicat des Pays de la Loire, 02 44 02 40 00
Seine-Maritime	Centre ressources Normandie Lorraine, 02 32 86 51 60
Seine-et-Marne	Escavie, 01 44 65 79 20
Haute-Vienne	APF France handicap, 05 55 33 97 67
Territoire de Belfort	Conseil départemental, 03 70 04 89 89
Vienne	Diapasom, 05 49 62 81 30
Guadeloupe	Cricat APF France handicap, 05 90 95 67 08
La Réunion	Irsam, 04 91 39 68 18

Au bouclage de *Faire Face*, lorsque l'Éqlaat n'était pas encore opérationnelle, nous avons indiqué le numéro de téléphone de la structure porteuse du projet.